



# ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE DE BADMINTON

Association loi de 1901  
Club Sportif affilié FFBA  
Agrément DDJS n°AS 77 1 984  
Siret n°417 877 974 000 10

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE DE BADMINTON DU 15 JUIN 2016

Le mercredi 15 juin 2016, les membres de l'Association Sportive Rochettoise de Badminton se sont réunis au Gymnase René Huard à La Rochette en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une liste d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Cette liste est consultable dans les archives de l'association.

L'assemblée est présidée par Lionel BARETS président de l'association, assisté par Frédéric BILLON vice-président, Élise PÉNON trésorière, Claire PAIN secrétaire, Sandrine BOURREAU secrétaire adjointe et Nicolas BONO, Gilles SOULAT, Gaëlle MAZURIÉ membres élus du bureau.

45 membres étaient présents ou représentés, sur 202 adhérents. Plus de 20% du quorum des membres étant présents ou représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer conformément à l'article 13 des statuts.

La réunion s'est ouverte à 19h55. Lionel BARETS a commencé par remercier les communes de Vaux-le-Pénil et de La Rochette, les partenaires, les entraîneurs et les adhérents actifs.

L'ordre du jour a été suivi par le président :

1. Adoption du PV de l'AG de la saison dernière (24 juin 2015)
2. Rapport moral du président (saison 2015 – 2016)
3. Bilan saison (sportif, loisirs, formation, vie du club, autres ...)
4. Bilan financier saison 2015-2016
5. Budget prévisionnel 2016-2017
6. Cotisations 2016-2017
7. Badminton durant les vacances, et reprise de la saison 2016-2017
8. Questions diverses
9. Elections

Il a donc été fait lecture des rapports.

Lors de son rapport moral, le président a notamment remercié la mairie de La Rochette concernant les travaux du toit du gymnase R. Huard. Frédéric Billon précise que l'état du gymnase concernant les installations sanitaires (douches, WC...) est un frein à l'accueil de tournois de plus haut niveau. Le président a ensuite expliqué que certaines actions restent à concrétiser (handibad, accueil tournoi jeunes-vétérans...)

et a précisé que les statuts de l'association sont à moderniser. Il a également été fait état du départ de 6 membres du bureau.

Le président a mis au vote les points suivants :

- PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2015-2016 du 24 juin 2015: **adopté à l'unanimité**
- Rapport moral saison 2015-2016 : **adopté à l'unanimité**
- Vérification aux comptes : compte rendu positif par le vérificateur aux comptes, Sandrine BOURREAU
- Bilan financier : **adopté à l'unanimité**
- Budget financier prévisionnel (joint au présent procès-verbal) : **adopté à l'unanimité**
- Cotisations 2016-2017 : **adoptées à l'unanimité**
- Cotisations 2016-2017 : **adoptées à l'unanimité**
  - pas d'augmentation des cotisations existantes
  - proposition d'une nouvelle cotisation famille : 60€

Les questions suivantes sont posées par l'assemblée :

- Q : Les membres quittant le bureau partent-ils du club ?
- R : Certain quittent également le club.
  
- Q : Jean-Michel LANDON continue-t-il à entraîner l'année prochaine ?
- R : Oui, il est prêt à continuer à entraîner les adultes la saison prochaine.
  
- Q : Le prix des volants Babolat sont-ils négociables auprès de notre partenaire ?
- R : Le contrat actuel est encore valable jusqu'en 2017. La négociation sera possible l'année prochaine. Gilles a fait une étude comparative des propositions de 3 partenaires potentiels au printemps 2015. LardeSport proposait les prix de volants les moins chers et le plus d'avantages pour le club.
  
- Q : Quand se terminent les séances ?
- R : Les créneaux de badminton se termineront le 5 juillet et reprendront le 29 août.
  
- Information complémentaire : L'AG du COBAD77 se tiendra le 24 juin à Ozoir-la-Ferrière. L'ASRB dispose de 12 voix qui doivent être portées par 4 représentants présents lors de cette AG.

Les Élections suivantes ont donné :

- Vérificateur aux comptes : Florian COLLET se présente – **Elu par 44 voix et 1 abstention**
- Membres du bureau de l'ASR badminton : Gilles SOULAT, Claire PAIN, Nicolas BONO, Audrey DANDY, Angéla BELLANGER, Frédéric MONTAILLIER, Adrien REY, Julien BAYLET, Claire FAUCHEUX.  
**Adopté à l'unanimité des 45 voix**
- Représentants à l'assemblée générale de de l'ASR : Frédéric MONTAILLER, François SOUSTRE, Audrey DANDY. – **Adopté à l'unanimité des 45 voix**
- Représentant au Comité Directeur de l'ASR : Audrey DANDY – **Adopté à l'unanimité des 45 voix**

La composition et les rôles au sein du nouveau bureau se décomposent comme suit :

- **Président** : Audrey DANDY
- **Vice-président** : Frédéric MONTAILLIER
- **Trésorier** : Gilles SOULAT
- **Secrétaire** : Claire PAIN
- **Membres actifs** : Claire FAUCHEUX, Nicolas BONO, Julien BAYLET, Adrien REY, Angela BELLANGER.

Sont autorisés à faire fonctionner les comptes bancaires de l'association : Gilles SOULAT (Trésorier) et Audrey DANDY (présidente)

Aucune autre question n'ayant été soumise à l'assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 21h07.

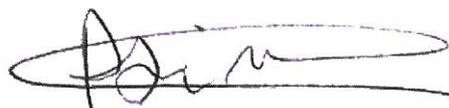
Le présent Procès-Verbal est signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

A La Rochette,

Le 15 juin 2016



Le président de séance  
Lionel BARETS



La secrétaire de séance  
Claire PAIN



Audrey DANDY